

ÉDITO DU MAIRE



LES RAISONS D'ESPÉRER

L'an dernier, à pareille époque dans l'édito de notre bulletin municipal, j'évoquais, pour la nouvelle année, l'espoir de traverser au mieux et au plus vite la crise pandémique qui avait si lourdement impacté en 2020 notre économie, nos vies et nos organisations personnelles et collectives.

Un an après une situation qui a peu évolué, je pourrais rester sur la ligne de la sinistrose ambiance et sur le pessimisme distillé par les médias qui, à longueur d'informations télévisées ou d'articles de journaux, nous rebattent les oreilles d'une situation qui se joue de nous, de nos politiques sanitaires et de toute promesse de sortie prochaine. En effet, qui peut dire où nous en serons après la troisième injection, voire une quatrième d'un vaccin qui hésite à assumer son nom et à convaincre les plus sceptiques.

C'est sans doute au plus près que nous devons trouver les raisons d'espérer, dans nos politiques locales et au travers des liens que nous entendons maintenir au quotidien. Certes, encore en ce début d'année, il est fortement déconseillé de se regrouper et, pour la seconde fois consécutivement, la cérémonie des vœux est annulée. Nous le déplorons car nous souhaitons tous conserver ce moment fort d'échanges. À défaut d'une présentation publique, le prochain bulletin du printemps sera dédié au bilan des actions et investissements engagés en 2021 et aux orientations 2022, après vote du budget.

Au chapitre des bonnes nouvelles et projets pour 2022, nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de trois heureuses perspectives.

Bien que relevant de la compétence « développement économique » de la Communauté de Communes du Val d'Amboise, notre commune a donné depuis un an l'impulsion, politiquement et financièrement, au projet d'agrandissement de la boulangerie. D'un constat devenu nécessité puis urgence, il était temps de prendre la mesure des difficultés d'exploitation de nos dynamiques boulangers, Nicola et Emmanuel, et du besoin de moderniser un outil de travail vieillissant, voire hors normes et dangereux. Le projet consistera en une extension de bâtiment qui permettra de revoir complètement l'agencement des locaux techniques pour l'accueil d'un nouveau four, du laboratoire de préparation et des sanitaires pour le personnel. Appelée à passer du statut de commerce de village à celui de commerce de secteur, la boulangerie centenaire de Saint-Ouen-les-Vignes s'ancrera dans le siècle présent et impactera plus globalement le projet de réhabilitation du centre-bourg. Après la longue phase administrative, les premiers travaux devraient être visibles au dernier trimestre 2022. L'avant-projet définitif pourra faire l'objet d'une présentation à la fin du second trimestre.

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABIC) devient réalité à compter de janvier 2022 jusqu'en août 2023 sur l'ensemble des 14 communes de la CCVA (voir article ci-après). Financé à hauteur de 80 % par l'Office Français de la Biodiversité et la Région Centre-Val de Loire, l'ABIC nous offre la possibilité de prendre conscience des enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique et à la raréfaction des espèces floristiques et faunistiques locales. Aux offenses faites à la Nature, il est de notre intérêt d'analyser et de comprendre nos erreurs passées et présentes pour s'associer pleinement à cette démarche scientifique et citoyenne à la fois. Pendant un an et demi, nous serons placés sous le signe de la biodiversité, avec informations et animations auprès du plus grand nombre.

Les problèmes de téléphonie sur notre commune ne sont pas d'hier et chacun a pu mesurer, selon le choix de son opérateur, les difficultés, voire les absences, de services. Bientôt les abonnés de l'opérateur Orange trouveront sans aucun doute une nette amélioration dans leurs liaisons téléphoniques. Une nette amélioration ou tout bonnement une connexion ! Aux termes d'une action persévérante de trois ans, la commune a fini par obtenir la certitude de l'implantation d'Orange sur l'antenne existante du Plessis. L'ensemble des opérateurs partagera le même pylône. Un long bras de fer qui a fini par être payant sur un territoire qui subit une très forte pression des opérateurs pour l'installation de nouvelles antennes. La déclaration préalable de travaux a été déposée récemment et nous espérons une réalisation dans les semaines à venir.

C'est avec l'espoir de temps à nouveau apaisés et avec la volonté d'agir toujours au mieux, que l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches et à toute notre communauté audonienne que nous sommes fiers d'animer, une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022. Prenez bien soin de vous.

Philippe DENIAU



Avec vous, pour une année enthousiaste !

HOMMAGES À MESDAMES CÉCILE GOURDIN ET GINETTE MERCIER

Deux Audoniennes, reconnues et appréciées de tous, nous ont quittés dernièrement : Cécile Gourdin le 16 septembre 2021 à l'âge de 78 ans et Ginette Mercier le 14 décembre 2021 à l'âge de 94 ans. Elles ont tant apporté à notre commune qu'elles peuvent légitimement être associées au même hommage que nous tenons sincèrement à leur témoigner, ainsi qu'à leurs familles respectives. Femmes de caractère et engagées, elles avaient en commun la détermination, un intérêt certain pour la chose publique et une attention particulière pour leurs semblables.

Cécile a quitté son activité d'institutrice pour élever ses deux enfants, avant de rejoindre l'équipe municipale sous les mandats de Camille Rousseau et de Maud Rimpot, en qualité de conseillère municipale de 1977 à 1983 et de première adjointe de 1983 à 1989, date à laquelle son époux, Maurice Gourdin, prit la suite et devint maire de 1990 à 1995. En parallèle et bien après ses fonctions électives, Cécile fut très active au sein de la paroisse d'Amboise et pris part activités associatives de Saint-Ouen-les-Vignes, avec les Amis de l'Orgue et dernièrement Un Temps Cité.

Sa disparition brutale nous surprit tous. Son humour décapant et son énergie communicative nous manquent désormais.

Ginette vivait depuis quelques années, en double résidence, un peu à l'écart de Saint-Ouen-les-Vignes. Mais jusqu'à la fin



Cécile Gourdin



Ginette Mercier

de sa vie, avec son époux Claude, elle porta le même intérêt et la même bienveillance pour son village qui la vit secrétaire de mairie de 1966 à 1987. Puis, forte de ses connaissances professionnelles et d'une envie affirmée d'œuvrer pour la collectivité, elle assura la fonction de 2^e adjointe de 1989 à 1995 sous les mandats de Claude Dufour et Maurice Gourdin. Sa vivacité d'esprit et sa force de caractère ont toujours forcé notre admiration. Sa générosité s'est encore exprimée, il y a quelques semaines, avec le tableau qu'elle offrit à la Municipalité. Lorsque nous admirerons notre église, maintes fois peinte, nous penserons sans aucun doute avec tendresse à Ginette. Et à Claude qui l'a rejointe quelques jours plus tard. Pendant plusieurs décennies, Cécile et Ginette ont été les témoins attentifs de la vie audonienne et du territoire amboisien. Actrices de la vie locale, efficaces et respectées, elles ont ouvert plus largement la voie aux femmes élues, à une époque où leur place était encore contestée par certains. Nous leur témoignons toute notre reconnaissance.

BONNE RETRAITE PATRICIA (*)



Six mois après avoir rangé son bureau de secrétaire de mairie et tiré la porte sur quelque trente-trois ans de très bons et loyaux services pour le compte de notre collectivité, Patricia a sans doute définitivement pris la mesure de son départ à la retraite le 18 novembre dernier.

Il faut dire que la période et la situation sanitaire étaient peu propices aux réunions amicales et aux grands adieux.

Le masque sur le visage et la main sur le cœur, ils étaient nombreux, collègues, élus, amis, anciens et actuels, qui, à l'invitation de son employeur, ont répondu présent. La soirée fut belle et chargée d'émotion. De discours élogieux, si mérités, en témoignages d'amitié, si sincères, chacun put se souvenir des nombreuses années passées ensemble. Celle qui fut un appui indéfectible et fiable aux élus (9 maires et environ 170 conseillers municipaux tout au long de sa carrière) qu'elle accompagna, conseilla, et forma, méritait bien une sortie royale. La population entière lui doit également beaucoup pour son engagement de tous les instants, ses compétences et cette connaissance impressionnante de la commune et de ses habitants.

À l'heure du passage à la retraite, il est de bon ton de vanter les qualités de celle qui nous quitte pour connaître le temps nouveau de l'accomplissement des projets personnels et du repos attendu. Mais rarement une collaboratrice fit autant l'unanimité dans son métier, lui attribuant, avec sincérité et un peu de malice, le statut « d'institution locale ». Et Patricia repartit avec le sentiment d'une vie professionnelle accomplie et les bras chargés de cadeaux, dont un vélo électrique qui ne demande qu'à être maîtrisé. (*Patricia Filiatreau)

Pour nombre
d'entre nous, elle
est devenue
une véritable
amie.



NOTRE DÉPUTÉ DANIEL LABARONNE EN VISITE À SAINT-OUEN-LES-VIGNES

Le 3 septembre, journée audonienne pour Daniel Labaronne et Stéphane Merceron, son attaché parlementaire, qui, dès leur arrivée, ont visité la bergerie de La Corbinière, où Agnès Le Douairon et Aurélien Girard, jeunes éleveurs bio ont abordé la problématique de l'accès au foncier.

Le Député s'est ensuite déplacé à l'école où il a exposé aux élèves le fonctionnement de l'État. Puis il est allé à la rencontre de jeunes élèves en « classe du dehors » aux étangs. Philippe Deniau, Maire, et les élus qui l'accompagnaient, lui ont alors présenté le projet d'aménagement du site des étangs auquel Daniel Labaronne a confirmé qu'il apporterait son soutien.

La rencontre avec les élus se poursuit autour d'un déjeuner en salle du conseil et permit de nombreux échanges sur les sujets d'actualité.

L'après-midi fut consacrée à la rencontre avec les commerçants. À l'Écopain, Monsieur le Député put déguster le flan pâtissier maison de Nicola et Emmanuel Common et prendre connaissance de l'évident besoin de modernisation de l'établissement. La visite continua en passant par le bar tabac « Le Captain's ». Sa gérante, Sabrina Raveleau, fit part au parlementaire de ses problèmes pour obtenir la distribution de la presse. Quelques pas plus loin, à l'Aubinière, Odile et Jacques Arrayet évoquaient les difficultés liées à la pandémie et au recrutement du personnel. Le tour du village se terminait à la Boucherie Charcuterie de Olivier et Séverine Fouquet.

De retour en mairie, Daniel Labaronne assurait sa permanence sur le site, en recevant ses rendez-vous.

Le Député remerciait ensuite le Maire et son équipe pour cette journée riche en échanges et souligna l'engagement de l'équipe municipale.

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Le projet mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) de l'école a consisté à la réalisation de travaux suivants :

- création d'une rampe d'accès PMR à l'école avec une place de parking dédiée donnant sur la rue Jean-Antoine Genty ;
- création de 2 WC PMR, un entrée Est un à l'école et l'autre au niveau du rez-de-jardin ;
- élargissement des portes des classes du rez-de-chaussée et remise en conformité de la VMC (Ventilation Mécanique Centralisée) ;
- partielle de la surface de la cour de l'école afin de respecter les pentes pour l'accès en fauteuil roulant ;
- création de deux rampes d'accès PMR supplémentaires (ancienne cantine et préfabriqué) ;
- isolation thermique et incendie des caves (remplacement de portes et flocage du plafond des caves) ;
- le tout en respectant les nouvelles normes en vigueur (isolation, éclairage led, etc.) ;
- le projet a été traité en 8 lots pour un montant total 152 100 € (y compris études et diagnostics) dont 15 000 € de subvention du SIEIL et 57 600 € de subvention DETR avec un reste à charge par la commune de 79 500 €.

ÉCOLE : DÉPART DE DEUX ENSEIGNANTES ET UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

AU REVOIR LES MAÎTRESSES !

Beaucoup de rires et quelques larmes le 25 juin dernier dans la cour de l'école où élèves - anciens comme actuels -, parents d'élèves, collègues, employés communaux et élus ont répondu présent à l'appel de la Municipalité afin de venir saluer Nathalie Picart et Sylvie Huszti à l'occasion de leur départ en retraite.

17 années de présence à l'école de Saint-Ouen-les-Vignes pour l'une et 20 pour la seconde, dont 15 ans de direction, ont permis aux deux enseignantes de créer des liens forts avec les familles. C'est avec émotion et reconnaissance qu'elles ont reçu cadeaux et marques de sympathie et dit au revoir à leur école et à leurs élèves.



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNANTES !

Après ces départs, une nouvelle directrice et deux professeures des écoles ont rejoint l'équipe enseignante qui est maintenant composée de Mesdames Adeline Defois-Froger, Pauline Dolibeau pour la maternelle en petite et moyenne sections, Céline Colin, Laurette Mériaux en grande section-CP, Maïté Galliot en CE1-CE2, et Laetitia Forrez en CM1-CM2. Madame Céline Colin assure la direction. Elles dispensent leur enseignement auprès des quatre-vingt-six élèves que compte notre école cette année. Ils sont répartis dans quatre classes.

Bienvenue et, dans le contexte actuel, bon courage à la nouvelle équipe !



ENGAGEMENT ASSOCIATIF : DEUX AUDONIENS À L'HONNEUR

Le 8 octobre dernier, à la Maison des Sports de Parçay-Meslay, le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CDMJSEA) organisait la remise des récompenses aux bénévoles tourangeaux. Sur proposition de Monsieur le Maire, une Audonienne, Madame Véronique Guyon, et un Audonien, Monsieur Dominique Soulat, ont été mis à l'honneur sur les cinquante-deux responsables associatifs nominés au titre des promotions 2019-2020-2021. Au nom de Madame la Préfète et en présence du Maire, ils se sont vu remettre la médaille de bronze.

Des récompenses, grandement justifiées et méritées pour leur action à long terme et au bénéfice du grand nombre,



que nos deux heureux récipiendaires peuvent partager avec tous les membres actifs du Comité des Fêtes de Saint-Ouen-les-Vignes et de l'Association du Foyer Rural.

LE CRTE... ENTRE ESPOIR ET DÉCEPTION

Dans le bulletin municipal de mai dernier, un article avait pour sujet « **le Contrat de Relance et Transition Écologique** » décliné pour notre commune.

Nous avons jusqu'à la fin avril 2021 pour produire nos projets d'investissement sur la période 2021-2026. Quinze fiches de projets potentiellement subventionnables, dont certains prioritaires, ont été produites.

| | |
|---|---|
| 1 | Mise en accessibilité de l'école publique communale. |
| 2 | Redynamisation du centre bourg : aménagement de la zone naturelle des étangs et du moulin. |
| 3 | Équipements de loisirs pour enfants : aires de jeux de l'île et pour l'école. |
| 4 | Programme de réduction des consommations d'énergie de l'éclairage public : obtention du label "villes et villages étoilés". |
| 5 | Plan communal des déplacements doux - voie verte ou piste cyclable vers Amboise-Pocé-Saint-Ouen-Limeray. |
| 6 | Renaissance de l'Arbre de la Liberté - réalisation d'une œuvre d'art contemporaine. |
| 7 | Logement temporaire d'urgence - restauration du local à côté de l'ancien presbytère. |
| 8 | Aménagement de la rue des Souchardières : plan d'alignement - réseau eaux pluviales - piste cyclable. |

| | |
|----|--|
| 9 | Jardin pédagogique: aménagement du jardin du presbytère - verger conservatoire pommes anciennes et vigne - parcelle à côté du cimetière. |
| 10 | Sécurité sur les voies publiques aux abords de l'école et en traversée de bourg. |
| 11 | Transfert des services techniques. |
| 12 | Réhabilitation du moulin en "maison des étangs" et/ou tiers lieu professionnel. |
| 13 | Programme de réduction d'énergie des bâtiments communaux. |
| 14 | Implantation d'un petit observatoire astronomique pour le grand public. |
| 15 | Agrandissement de la boulangerie. |
| 16 | Projet nouveau : rénovation énergétique et mise aux normes du préfabriqué de l'école. |

Seules **7 fiches** ont été adressées avec un argumentaire solide et un chiffrage détaillé pour expliquer le bien fondé de nos demandes. Après analyse par les services de l'État, le 8 septembre dernier, nous avons reçu une réponse globale éloignée de nos attentes. Seuls les projets **1** et **2** ont reçu une réponse positive. Précisons que le projet **1** était déjà financé et le chantier sur le point d'être terminé. Il nous est demandé des précisions pour valider le projet **3**. À notre grand regret, les autres projets n'ont pas été retenus dans le cadre du CRTE.

Nous les soumettrons à nouveau à la validation du CRTE courant 2022 et années suivantes.

Peut-être bénéficierons-nous d'une seconde chance au titre du Plan de Relance 2022 pour le dossier « aire de jeux de l'île » que nous avons estimé à 35 127 € et pour un nouveau dossier concernant la **rénovation énergétique du préfabriqué** dédié aux accueils périscolaire et de loisirs

sans hébergement qui devient une priorité de la commune au regard des derniers contrôles et des conditions dégradées d'occupation et de fonctionnement (coût estimé à 95 000 € HT).

Le projet **d'agrandissement et de mise aux normes des locaux techniques de la boulangerie** est accepté pour le compte de la CCVA qui détient la compétence « activité économique » sur le territoire. Pour engager rapidement cet investissement, la commune de Saint-Ouen-les-Vignes a apporté un fonds de concours de 50 000 €.

*Le coût total est évalué à **275 000 € HT.** Le chantier débutera en fin 2022.*

LA FÊTE DE NOËL DE BUL'DE MOMES

L'association **Bul'de Momes** a organisé le mercredi 08 décembre : Noël Ensemble avec le spectacle de la **Compagnie Colbok Colbok**. Au vu du succès, le Père Noël est finalement arrivé ! Ce qui a laissé place à la meilleur boom de l'année 2021.



DES POMMES ET DU RAISIN

Elles répondent aux doux noms de « lambron », « pomme coing », « groseille », « rougeon du Lochois », « mercier » ou encore « cirette ».



Elles, ce sont les variétés de pommes anciennes et locales qui ont été présentées et goûtées à l'occasion de la conférence-dégustation du 28 novembre dernier au foyer rural. L'association des Croqueurs de Pommes de Touraine, à laquelle la commune adhère désormais, et M. Alain Prossaird ont répondu favorablement à notre invitation pour un temps de présentation et d'échanges sur les variétés oubliées de pommes. Cette rencontre avait également pour objectif de nous orienter sur le choix de pommiers à planter sur la parcelle jouxtant le cimetière, parcelle appelée à devenir un verger conservatoire. Pour compléter, une négociation est en cours avec Val Touraine Habitat pour le rachat de la parcelle appelée, selon nos souhaits, à recevoir une vigne de cépage ancien et local. Pour cette dernière opération, tout dépendra bien-sûr du prix demandé. La population et les enfants de l'école seront associés à cette démarche. Quand mémoire rime avec conservatoire, et tradition avec éducation !

LE REPAS DES AÎNÉS

Le 19 décembre nos aînés étaient conviés à se retrouver pour le traditionnel repas des aînés. Celui de 2020 n'ayant pas eu lieu à cause de la COVID-19, les participants ont apprécié cette manifestation organisée par les membres de l'Association le Foyer Rural. Monsieur le Maire, Claudette Courtois et Véronique Guyon ont assuré l'accueil et le service.

MON BEAU SAPIN...

Cette année, les tourangeaux ont eu le plaisir de retrouver leur grand sapin de Noël, place Jean Jaurès.

Ils le doivent à Monsieur et Madame Vincent Bourdet qui ont fait don d'un bel épicéa de 18 mètres, aux formes harmonieuses et répondant à tous les critères voulus par les services de la ville de Tours. Ce sapin avait été planté il y a 68 ans dans la bonne terre de Saint-Ouen-les-Vignes à Jupault par M. Camille Rousseau, maire de 1971 à 1982, à l'occasion de la naissance de sa petite fille.

Les travaux d'enlèvement et de transport ont fait l'objet de grandes manœuvres. La route de Saint-Ouen-les-Vignes à Pocé-sur-Cisse a été coupée pour l'occasion.



AU CHEVET DE LA REMBERGE

À Saint-Ouen-les-Vignes, on prend soin des vignes, mais aussi des cours d'eau...

Les rivières et leurs abords constituent des écosystèmes de tout premier ordre pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Mais les équilibres sont cependant fragiles et nécessitent une attention et un entretien réguliers. C'est à cela que s'est employé le Syndicat Mixte du Bassin de



la Cisse dans le cadre du contrat qui le lie à la Communauté de Communes du Val d'Amboise. Le syndicat a entrepris dernièrement des travaux de nettoyage des berges et de reprofilage morphologique de notre rivière : la Remberge. Appelée « recharge granulométrique », cette opération qui consiste à réaliser un apport de cailloux et de blocs de pierre dans le lit de la rivière, vient d'être effectuée entre les ponts de Crouteau et de La Longuetterie.

CETTE INTERVENTION A POUR OBJECTIFS DE :

- diminuer le lit de la rivière,
- augmenter la diversité des habitats et des écoulements,
- recréer une couche de substrat (matériaux de fond de lit), là où elle avait disparu,
- améliorer le pouvoir auto-épurateur de la rivière,
- diminuer l'envasement du cours d'eau,
- rehausser la ligne d'eau à l'étiage.

Désormais, la rivière se révèle différemment dans un cadre plus ouvert. N'hésitez pas à la redécouvrir au pont de Crouteau. La commune envisage également à l'avenir d'ouvrir ses étangs après un réaménagement respectant le site naturel et sa biodiversité.

PUBLIC/PRIVÉ : UN RÉSEAU PARTAGÉ DE CAPTAGE DES EAUX PLUVIALES À BOIS-RÉGNIER

Avec des événements climatiques de plus en plus fréquents et violents, la problématique du ruissellement des eaux de surface devient un enjeu de sécurité pour les personnes et de conservation des biens. Les pluies de forte intensité et le cumul des précipitations, notamment sur des secteurs aux reliefs marqués, incitent à la réflexion et parfois à la réalisation de travaux d'aménagement spécifiques. C'est le cas, entre autres, à l'extrémité de l'impasse de Bois-Régnier, en crête de coteau, où ont été engagés dernièrement des travaux de captage et d'évacuation des eaux pluviales, selon un accord entre propriétaires privés et la commune. Auparavant, la Mairie a organisé une réunion de quartier avec les riverains des fonds supérieur et inférieur pour mieux connaître les attentes de chacun et retenir en commun la meilleure option technique possible. Cet échange fructueux a permis de mettre rapidement en œuvre une solution pérenne avec un écoulement dans la rouère de la rue de la Montagne.

L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL (ABIC)

Répondant à un amusant acronyme, l'ABIC est un **outil de connaissance, d'information, de conciliation et de préservation**. Localement, il permet de fixer des objectifs liés aux enjeux de la biodiversité et d'accompagner les acteurs locaux :

- compléter les connaissances, identifier et cartographier les enjeux de biodiversité sur le territoire. Un inventaire en quelque sorte ;
- faciliter l'orientation des préconisations dans le cadre de l'ABIC ;
- intégrer les enjeux dans les décisions et politiques publiques ;
- améliorer la gestion des espaces publics et privés, le cas échéant ;
- établir des plans d'actions et de préservation de la biodiversité ;
- impliquer les collectivités et les habitants du territoire.

L'ABIC EN QUELQUES CHIFFRES

LES INVENTAIRES SE DÉROULERONT DE JANVIER 2022 À AOÛT 2023

- À l'œuvre, un groupement de **5 associations naturalistes***
- **1** territoire de **253 km²**
- **14 communes** concernées
- **15 personnes** mobilisées sur **470 jours**
- Coût **213 850 € HT**
- Subventions **80 %** (OFB et Région)

* Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE)
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
Centre-Val-de-Loire Ligéria Nature
Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT)
Caudalis



L'entreprise DEFEINGS s'est chargée de l'ensemble des travaux sur l'espace public pour un coût de 14 600 €. Les propriétaires ont pris à leur charge le coût des travaux réalisés sur fonds privés.

RAVALEMENT DES FAÇADES

Info pour l'ensemble des communes de la CCVA.
Pour s'assurer du respect des règles fixées au PLUi et garantir la sauvegarde de son patrimoine architectural, il a été décidé, par délibération du Conseil Communautaire en date du 20 mai 2021, de soumettre à déclaration préalable les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire de la CCVA.



UNE BORNE WIFI TOURISTIQUE

Compte-tenu de la carence privée en matière de fourniture des services de communications électroniques propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals, le Syndicat Val de Loire Numérique a décidé de déployer et mettre en service sur les communes de la CCVA du matériel wifi pour équiper des sites et lieux touristiques.

*Son installation est gratuite. La commune prend à sa charge le coût de la maintenance évaluée à **103,52 €** par an.*

Pour Saint-Ouen-les-Vignes, la borne sera fixée à l'arrière du moulin et rayonnera sur un périmètre situé entre la place de la mairie, les étangs et le foyer rural.



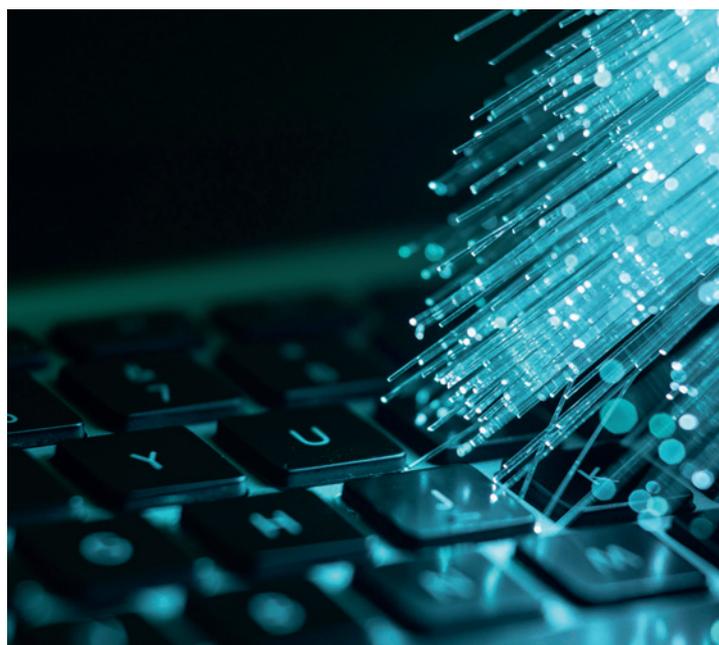
LA FIBRE OPTIQUE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La fibre optique à disposition de tous les foyers n'est pas pour demain, du moins pas pour 2022 sur la majeure partie de notre territoire.

Dans un dossier, traité et suivi à un tout autre niveau que le nôtre, nous restons sur les seules informations transmises au compte-goutte par Val de Loire Fibre qui entend nous rassurer, à ce jour, sur le bon avancement des travaux et le respect du calendrier pour la fin de l'année 2023.

Avant les possibles raccordements individuels, la commune sera encore cette année très impactée par les travaux d'ingénierie, tant en souterrain qu'en aérien. Une partie d'entre eux, sur le secteur sud-est, concerne le déploiement du réseau optique du nœud de raccordement optique (NRO) situé rue du Clos du Veau, vers les sous répartiteurs optiques de Saint-Ouen-les-Vignes et vers les communes de Limeray et Cangey.

Nous vous appelons à considérer tous ces désagréments présents et à venir comme le préalable indispensable à la réalisation du Programme Plan France Très Haut Débit (PFTHD), dont nous serons tous à terme les bénéficiaires. **La Municipalité ne peut que tenir un rôle d'intermédiaire de terrain et parfois de facilitateur.**



IMPORTANT :

Les habitations ne seront pas reliées par défaut à la fibre. En temps voulu, il vous reviendra de demander le raccordement à un fournisseur d'accès internet. Vous commencez peut-être à être démarchés par les opérateurs qui vous proposent différentes offres commerciales. Avant tout engagement, assurez-vous que vous êtes raccordable à la fibre en allant sur : www.valdeloirefibre.fr

L'ASSAD HAD

L'ASSAD-HAD est une association à but non lucratif qui offre une **diversité de solutions pour vous permettre de rester chez vous, et pour simplifier votre quotidien.**

Engagée depuis plus de 60 ans pour le maintien et l'accompagnement à domicile personnalisé, nos équipes sont mobilisées pour répondre à l'ensemble de vos besoins en matière de services et de santé à domicile.

Nous accompagnons une multiplicité de publics, que ce soit pour un besoin ponctuel du grand public ou des familles, ou un besoin plus permanent chez des personnes âgées ou en situation de handicap.

Présente sur l'intégralité de l'Indre et Loire, nous disposons de 16 antennes qui nous permettent de garantir une offre de proximité avec des équipes dédiées sur les besoins suivants :

SERVICES À DOMICILE

- De l'aide et de l'accompagnement à domicile : aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide aux courses, entretien du logement et du linge, maintien de la vie sociale.
- Des services à la personne : entretien ménager, portage de repas, téléassistance, transport accompagné.
- De l'aide à la parentalité : aide aux tâches quotidiennes et soutien de la cellule familiale.

L'AMAP'TITE GRANGE

Notre philosophie
« Engageons nos assiettes dans la Transition ! »



Née pendant le premier confinement en 2020, notre association s'engage audacieusement et statutairement à encourager des modes de production et consommation alimentaires qui intègrent les 3 piliers de la Transition écologique et sociale :

1 – Se libérer de la dépendance au pétrole :

- en choisissant des producteurs dans un périmètre de 20 km autour de Saint-Ouen-Les-Vignes, autrement dit à portée de bicyclette ! ;
- en massifiant les livraisons (plutôt 1 livraison de miel par trimestre qu'une par mois) ;
- en optimisant notre organisation pour que l'AMAP puisse bénéficier au plus grand nombre ;
- en intégrant ici des produits alimentaires de saison et de base, issus de l'agriculture, pas ou peu transformés, ayant peu voyagé, pas ou peu emballés.

2 – Limiter le dérèglement climatique :

- en relocalisant notre alimentation ;
- en encourageant une agriculture respectueuse des cycles du vivant, dont la biodiversité ;
- en encourageant les mobilités douces (stationnement vélo, sortie vélo-ferme, livraison en vélo à l'étude chez un producteur, covoiturage des commandes...) et la végétalisation de nos assiettes (pour ses impacts sur les Gaz à effets de serre).

SANTÉ À DOMICILE

- De l'hospitalisation à domicile, pour offrir une alternative à l'hospitalisation classique permettant au patient de conserver son intimité.
- Des soins infirmiers à domicile, pour assurer des soins d'hygiène et de confort auprès de personnes en perte d'autonomie.
- Des soins et services adaptés aux malades d'Alzheimer et maladies apparentées, avec les interventions à domicile de l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer).

CONTACT

Antenne Service à Domicile :
 Bâtiment François 1^{er}
 ZAC Saint Maurice - 10 rue Jules Hiron
 37530 Nazelles-Négron

Retrouvez tous les services : www.assad-had.org
 Contact Presse : Céline Ronce Fabre

LES JARDINS DE CONTRAT

Vous souhaitez soutenir un projet local, consommer bio et favoriser l'insertion professionnelle ?

Chaque vendredi, l'association de l'économie sociale et solidaire « Les Jardins de Contrat » vous propose un panier de légumes fraîchement récoltés, biologiques et savoureux ici dans votre commune **à la boulangerie « L'Ecopain »**. Découvrez nos paniers en consultant notre site internet www.lesjardinsdecontrat.fr

CONTACT

Roucheux 37530 Montreuil-en-Touraine
 Tél. : 02 47 30 05 56
 panier@jardinsdecontrat
www.lesjardinsdecontrat.fr



Manger bio-ultra-local et plus végétal est un puissant geste pour le vivant et le climat. Moins consommer de pétrole aussi. Le fonctionnement en amap facilite cela.

3 – Cultiver la résilience des groupes d'habitants :

- en facilitant le lien avec les agriculteur.trice.s du territoire ;
- en augmentant les liens sociaux.

Notre association propose aux adhérents d'une même commune de mieux se connaître pour permettre aussi la récupération groupée de leurs commandes. Ces liens sont actifs à Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-Les-Vignes, Montreuil-en-Touraine, Nazelles, Limeray, Neuillé-le-Lierre...

Vous l'aurez compris, L'AMAP est une belle opportunité de relocaliser son alimentation et ainsi de contribuer à la nécessaire transition climatique, agricole, sociale... Nous espérons que peu à peu, ou rapidement, vous trouverez une grande partie de vos ressources alimentaires ici : <https://amaptitegrange.fr>



CCVA APPEL À CANDIDATURES P.L.H PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

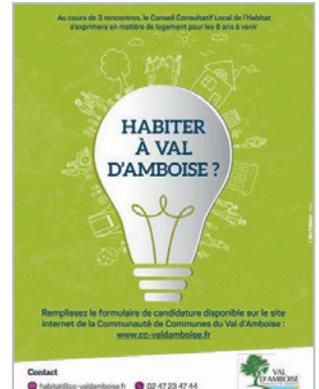
La Communauté de Communes du Val d'Amboise, composée de 14 communes, s'est engagée dans l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH). Élaboré pour 6 ans, le PLH est la feuille de route de la politique intercommunale en matière d'habitat. Il fixe des objectifs et décline les actions et les investissements en matière de logement pour l'ensemble des habitants : construction neuve et amélioration de l'habitat existant, accès au logement et lutte contre l'habitat indigne, précarité énergétique, etc.

LE PLH PROPOSERA AU TERME DE SON ÉLABORATION UN PLAN D'ACTIONS ET DE FINANCEMENT QUI DOIT VISER À :

- répondre aux besoins en logements : répartition, diversification, stratégie foncière ;
- favoriser la mixité sociale : déconcentration du parc social, réponse à la diversité des besoins sociaux ;
- répondre aux besoins en hébergement des personnes à besoins spécifiques : personnes défavorisées, étudiants et jeunes en insertion professionnelle, personnes âgées et handicapées, citoyens français itinérants, etc.
- améliorer et réhabiliter le parc de logement existant : renouvellement urbain, rénovation, résorption de la vacance et de l'habitat indigne.

CANDIDATEZ POUR INTÉGRER LE CONSEIL CONSULTATIF LOCAL DE L'HABITAT

Dans ce contexte, les élus souhaitent **recueillir votre expertise et vos attentes en tant qu'habitant et/ou partenaire du territoire**. Pour cela, ils ont pour ambition de **créer un Conseil Consultatif Local de l'Habitat** : groupe représentatif d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie afin d'obtenir une diversité représentative de la population du Val d'Amboise.



La Communauté de Communes du Val d'Amboise lance ainsi un **appel à candidatures** pour intégrer le futur Conseil Consultatif Local de l'Habitat qui se réunira 3 fois au cours de l'élaboration du PLH. Pour faire partie de cette aventure collective, il vous suffit de compléter le **formulaire disponible sur le site internet de la Communauté de Communes du Val d'Amboise** :

<http://www.cc-valdamboise.fr/11617-2/>

ACHAT GROUPÉ DE GRANULÉS BOIS SUR SAINT-OUEN ET ENVIRONS

Vous aussi vous souhaitez réaliser des économies sur l'achat de pellets et sur le coût de leur livraison ? **Contactez Madame Sylvie Delaine au 06 59 99 40 32**

JOUR DE COLLECTE ET CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

À Saint-Ouen-les-Vignes, la collecte c'est maintenant le VENDREDI. Elle se fait deux passages : en premier la poubelle verte et en second la poubelle jaune.

DÉCHETTERIE
Parc d'activité La Bataillière
rue de la Mothe - Amboise

Carte d'accès obligatoire
Contactez le SMICTOM

FERMÉE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

HORAIRES D'HIVER DU 01/10 AU 31/03
lundi au mercredi 9h00/12h30 - 14h30/17h00
jeudi 9h00/12h30
vendredi 9h00/12h30 - 13h30/17h00
samedi 9h00/17h00

HORAIRES D'ÉTÉ DU 01/04 AU 30/09
lundi au mercredi 8h30/12h30 - 14h30/18h00
jeudi 8h30/12h30
vendredi 8h30/12h30 - 13h30/19h00
samedi 8h30/19h00

REPORTS DE COLLECTE
À partir du jour férié, toutes les collectes suivantes sont décalées au lendemain jusqu'au samedi inclus

LES ENCOMBRANTS
pour les personnes âgées ou à mobilité réduite inscription auprès du SMICTOM au plus tard le 1^{er} mercredi de chaque mois

POUR VOS DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN
Épluchures, restes alimentaires, végétaux
RÉDUISEZ VOS ORDURES MÉNAGÈRES, PENSEZ AU COMPOSTAGE
Pour l'achat d'un composteur, contactez le SMICTOM

CALENDRIER de collecte 2022

VAL D'AMBOISE hors Amboise

Nouveaux Jours de Collecte & Nouvelles consignes de tri

VOUS TRIEZ, VOUS AGISSEZ!

- 1 SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR
- 2 TOURNER LA POIGNÉE VERS LA ROUTE
- 3 RENTRER LES BACS APRÈS LA COLLECTE

UN DOUTE, UNE QUESTION?
SMICTOM d'Amboise Tél. 02 47 23 47 66
contact@smictom-amboise.fr
10 rue Jules Hiron - 37530 Nazelles-Négron
Suivez-nous sur [f](https://www.facebook.com/SMICTOMdAmboise) Smictom d'Amboise

PRENEZ-DATE !

RÉSERVEZ VOTRE DIMANCHE 27 MARS 2022 POUR UNE RANDONNÉE

Corinne et Maya, deux Audoniennes, organisent avec l'Association Equiliberté 41, une RANDONNÉE ÉQUESTRE qui partira du Château de Valmer pour une étape pique-nique sur l'île de Saint-Ouen-les-Vignes. Dans le même temps, une randonnée pédestre « à la rencontre de la plus belle conquête de l'homme » partira du Foyer Rural et rejoindra chevaux et cavaliers pour un pique-nique partagé. Renseignements : **06 03 31 39 02**

RÉSERVEZ VOTRE DIMANCHE 22 MAI 2022 POUR UNE DOUBLE ANIMATION

1. Théâtre LE PETIT DÉJEUNER à SAINT-OUEN-LES-VIGNES

Dans l'odeur du café, posez-vous sur un tabouret. Au centre d'un comptoir en bois, deux « comédien(nes) cordon bleu » en pleine action ; gestes au rasoir et œil complice, ils ou elles vous tapent la discute : jactance moderne et brèves du matin, c'est l'accueil !

Sur la tablette de sapin cirée, on vous propose un œuf coque, un jus d'orange, une madeleine maison... et voici que commence 40 minutes de mangeailles et de textes généreusement partagés ; les odeurs, les sons et les mots. Vous croiserez les Miscellanées culinaires du célèbre Mr Schott mais aussi Proust ou Alice au pays des merveilles.

Un théâtre inattendu, gourmand et chaleureux !
ATTENTION NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITÉ
PENSEZ A RÉSERVER – Tél. : **02 47 23 47 34**



2. VIDE GRENIER

Organisé par le Comité des Fêtes qui se déroulera ce dimanche 22 mai en centre-bourg. Réservez vos emplacements. Renseignements : **comitedesfetes.37530@gmail.com**

WEEK-END DU 25 ET 26 JUIN 2022

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins organisé par le Pays Loire Touraine.

MAIRIE

4 Place de l'Église – 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES
02 47 30 18 87 / mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr
www.saint-ouen-les-vignes.fr

Une réorganisation des services administratifs de la mairie conduit à une modification des horaires d'ouverture de la mairie au public. Désormais la mairie sera ouverte au public les :

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 14h00 - 17h00
Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 08h00 - 12h00 / fermé l'après-midi
Mercredi : fermé
Nous vous remercions de votre compréhension et serons heureux de vous accueillir selon ces nouvelles plages horaires.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1^{er} tour le 10 avril 2022
2^e tour le 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour le 12 juin 2022
2^e tour le 19 juin 2022



ÉTAT CIVIL



TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Lila DE RESENDE ZAFRA, née le 31 juillet
Djewey ZIMMERMANN, né le 31 juillet
Angélyna THERIN, née le 10 août
Nathaniel SEPTSEAUPT POITEVIN, né le 17 septembre



AVEC NOS VŒUX DE BONHEUR

Corinne FOURNIER et Lionel ROUSSEAU,
mariés le 7 août
Anne-Marie ANGLES et Léandre BILLAULT,
mariés le 28 août
Stéphanie ROUELLE et Mesut BOZDAG,
mariés le 13 novembre
Agnès LE DOUAIRON et Aurélien GIRARD,
mariés le 4 décembre



AVEC NOS REGRETS

Colette TASSART née DOITEAU, décédée le 14 mai
Odette BARBIER née GUILLONNEAU, décédée le 14 août
Cécile GOURDIN née DERENTY, décédée le 16 septembre
Michel FEIREISEN, décédé le 28 septembre
Jean-Pierre GRENOUILLOUX, décédé le 29 octobre
Ginette MERCIER née LENGLET, décédée le 14 décembre
Yvette BAGLAN née POTESTAT, décédée le 20 décembre
Claude MERCIER, décédé le 10 janvier 2022

Afin d'être en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), les événements concernant l'état civil ne sont publiés qu'avec l'accord des familles. Merci de votre compréhension.

PERMANENCES :

MAIRE :

M. Philippe DENIAU : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

ADJOINTE ENVIRONNEMENT-URBANISME :

Mme Sophie PETIT : vendredi de 15h30 à 17h30 sur rendez-vous

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE :

M. Dominique GEAY : samedi de 10h00 à 12h00

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES :

Mme Claudette COURTOIS : vendredi de 10h00 à 12h00

ADJOINT COMMUNICATION-ANIMATION-CULTURE :

M. Patrick TURBAT : mardi de 10h00 à 12h00



Actualité aussi
sur facebook :
[@StOuenLesVignes • Mairie](https://www.facebook.com/StOuenLesVignesMairie)